

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2014

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 21 novembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit novembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Salle des Fêtes de Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL	X		
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Laurence ROUEDE
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Val DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND		X	Denis SIRDEY
Hélène ESTRADE	X			Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE	X		
Anne BERTHOMÉ	X			Thierry MARTY	X		
Corinne VENAYRE		X	Jacques MESPLEDE	Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE	X			Patrick NIVET	X		
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Jean-Louis ARCARAZ
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN		X	Philippe BUISSON	Agnès SEJOURNET	X		
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY	X		
Conseillers				James SEYNAT	X		
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY*		X	Patrice BOUVRY
Véronique DICORRADO		X	Michel FOULHOUX	Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX	X			Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Fabienne FONTENEAU
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN*		X	Annie ESTEBAN	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOMÉ	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY	X			Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	55	9	
Catherine BERNADEAU	X			TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			64

 Madame Laurence ROUEDE a été nommée secrétaire de séance

*Conseillers suppléants

Corinne VENAYRE quitte la séance après la délibération n° 183, en donnant pouvoir à M. MESPLEDE

Claire BLONDEL prend part à la séance à partir de la délibération n° 185

Christophe DARDENNE prend part à la séance à partir de la délibération n° 185

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU MARDI 28 NOVEMBRE 2014

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de séance : Madame Laurence ROUEDE
- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents ou ayant donné pouvoir : 64

Monsieur le Président propose de modifier l'ordre de passage des délibérations : le dossier « politique communautaire pour l'amélioration de l'habitat et l'efficacité énergétique des logements : modification des règlements d'intervention » est présenté en point 2.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur le Président

- 14.11.179 : COMMUNICATION DES ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Le Conseil communautaire a pris acte de la communication des actes juridiques.

HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur : Corinne VENAYRE

- 14.11.180 : POLITIQUE COMMUNAUTAIRE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE DES LOGEMENTS : MODIFICATION DES REGLEMENTS D'INTERVENTION

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide d'approuver les ajustements apportés au dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat privé.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur le Président

- 14.11.181 : DELEGATION DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide, pour la durée du mandat du Président, de déléguer les pouvoirs suivants :

- 1- La vente des lots des zones d'activités d'intérêt communautaire. (délibération n°14.05.099 en date du 26 mai 2014)
- 2- Les demandes de subventions au profit de La Cali et les conventions y afférents. (délibération n°14.05.099 en date du 26 mai 2014)
- 3- Les dépôts et la signature des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) (délibération n°14.05.099 en date du 26 mai 2014)

- 4- Les conventions avec des partenaires publics et/ou privé ayant une incidence financière d'un montant inférieur ou égal à 10 000 €
- 5- Les accords ou conventions cadre avec la CAF et la MSA dans les domaines de la petite enfance, enfance et jeunesse
- 6- Les conventions de gestion et leurs avenants avec les communes
- 7- Les adhésions et affiliations à des organismes (autres qu'établissements publics)
- 8- Les chartes et règlements intérieurs de structures accueillant du public ou de services communautaires
- 9- Les conventions de mise à disposition de personnel
- 10- La prise en charge de frais de déplacement de personnalités qualifiées extérieures invitées à un jury de recrutement
- 11- La prise en charge de frais de déplacement des agents stagiaires au CNFPT
- 12- Les adhésions au contrat de prévoyance, à la médecine du travail
- 13- L'instauration de régime d'astreintes et de permanences
- 14- Le recrutement de vacataires
- 15- Les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité
- 16- L'approbation du programme pluri annuel d'accès à l'emploi titulaire
- 17- Les modalités de prise en charge de CET
- 18- Les avantages en nature et frais liés au mandat spécial
- 19- Les créances irrécouvrables et éteintes
- 20- Le principe d'amortissement des subventions d'équipement et fixation des durées d'amortissement.

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

- 14.11.182 : ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES AU SEIN DE LA GENDARMERIE DE LIBOURNE : SUBVENTION 2014

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide pour la période du 1er septembre 2014 au 31 décembre 2014 :

- de reconduire la subvention au service « Vict'Aid » de l'institut Don Bosco à hauteur de 3 656 euros,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs afférente.

- 14.11.183 : DISPOSITIF D'HEBERGEMENT D'EXTREME URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES : SUBVENTION 2014-2015

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide pour la période du 1er décembre 2014 au 31 décembre 2015 :

- de verser la subvention au service « Vict'Aid » de l'institut Don Bosco à hauteur de 2 250 euros,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs afférente.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EQUILIBRE COMMERCIAL

Rapporteur : Monsieur Jérôme COSNARD

- 14.11.184 : EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES BALLASTIERE-DAGUEYS-PRADASSES : DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN DE LA COMMUNE DES BILLAUX A LA CALI POUR L'AMENAGEMENT DES PRADASSES

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'accepter la délégation du Droit de Préemption Urbain des Billaux à La Cali sur le secteur des Pradasses,
- d'autoriser M. le Président à exercer le Droit de Préemption Urbain sur le secteur des Pradasses,

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL

- 14.11.185 : OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL : SOLDE DE LA DOTATION 2014

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à procéder au 2^{ème} versement de la dotation 2014 au compte de l'EPIC pour la somme de 143 754 €.

- 14.11.186 : NOUVELLE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE : SUBVENTION 2015 A L'OTI DE LA CALI

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser la subvention annuelle d'un montant de 686 309 € au compte de l'EPIC selon les modalités définies dans la convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais adoptée le 25 septembre 2014.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Madame Hélène ESTRADE

- 14.11.187 : COMITE D'HYGIENE ET SECURITE : DETERMINATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET INSTAURATION DU PARITARISME

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- de fixer le nombre de représentants du personnel au comité d'hygiène et sécurité à 5 titulaires et à 5 suppléants,
- de maintenir le paritarisme numérique en fixant le nombre de représentants des élus à 5 titulaires et à 5 suppléants,
- du recueil, par le comité d'hygiène et sécurité, de l'avis des représentants de la collectivité en relevant.

- 14.11.188 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE POSTE

Par **52 voix pour**, **7 abstentions** (M. ABANADES, Mme BLONDEL, M. DARDENNE, Mme FEYRY, M. MALHERBE, M. MARTINET, M. NADEAU) et **5 voix contre** (M. BAYLE, Mme BLANCHETON, M. BERTHOME, Mme CONTE-JAUBERT, M. D'ANGLADE), le Conseil communautaire décide :

- de créer au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} décembre 2014 :
 - un poste à temps complet sur le grade administratif de 2^{ème} classe (catégorie C) ;
- de prévoir au budget de l'exercice 2014 les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants à ces emplois.
- d'approuver le tableau des effectifs ainsi mis à jour au 1^{er} décembre 2014 :

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

- 14.11.189 : SERVICE COMMUNAUTAIRE DU PORTAGE DES REPAS A DOMICILE : CONVENTION D'ORGANISATION ET DE REMBOURSEMENT AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE LIBOURNE – ANNEE 2014

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer la convention 2014 portant sur la mise en œuvre du service communautaire de portage de repas à domicile pour les personnes en perte d'autonomie,
- verser au CCAS de la ville de Libourne la participation financière correspondante à hauteur de 124 735 euros.

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET PCET

Rapporteur : Monsieur Jacques MESPLEDE

- 14.11.190 : SEMOCTOM : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU PRIX ET DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS 2013 – POUR INFORMATION

- 14.11.191 : SMICVAL : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS 2013 – POUR INFORMATION

Le Conseil communautaire a pris connaissance de la communication du rapport annuel d'activité du prix et de la qualité du service public d'élimination des déchets 2013

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur : Monsieur Gérard HENRY

- 11.14.192 : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE SMICVAL POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS DE SERVICE DE CONTROLES ET DE VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES EN MATIERE DE SECURITE DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de prestations de service de contrôles et de vérifications réglementaires en matière de sécurité,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant Le SMICVAL coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de désigner un membre et un suppléant, pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement. Ces membres sont les suivants :
 - Monsieur Jean-François MARTINEZ
 - Monsieur Hugues BENEDETTI.

- 11.14.193 : ADHESION DU CCAS DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS DE PILE AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE PAPIER DE REPROGRAPHIE

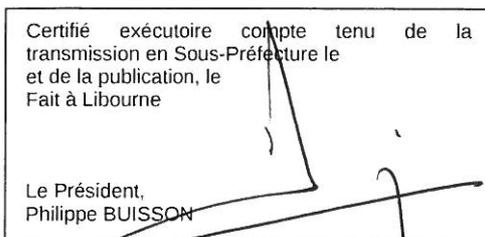
A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'adhésion du CCAS de la Commune de Saint Denis de Pile au groupement de commandes pour l'achat de papier,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

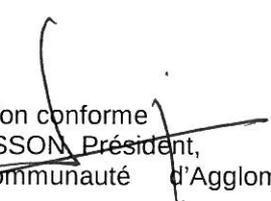
PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 19H37

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.